

INFORMATION FINANCIÈRE DU PREMIER TRIMESTRE 2020

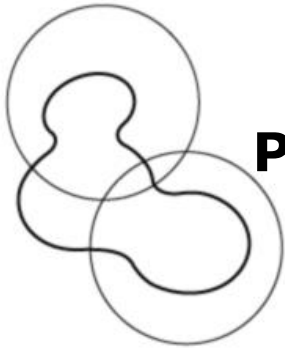
- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 206,9 millions d'eurosⁱ**
- **Premier patient traité dans l'essai de Phase II évaluant avdoralimab (anti-C5aR) chez des patients atteints d'une pneumonie sévère due au COVID-19**
- **Premier patient traité dans l'essai de Phase I évaluant IPH5201 chez des patients atteints de tumeurs solides avancées**
- **De nouvelles données d'efficacité issues de l'essai de Phase Ib/II évaluant la combinaison de monalizumab et cetuximab chez des patients présentant un cancer de la tête et du cou ayant déjà été traités par immunothérapie seront présentées à l'ASCO20 Virtual Scientific Program**

Marseille, 12 mai 2020, 7h00

Innate Pharma SA (la « Société » - Euronext Paris : FR0010331421 – IPH ; Nasdaq : IPHA) annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires et sa position de trésorerie pour les trois premiers mois de l'année 2020.

« Dans ces moments difficiles et sans précédent, nous avons réussi, ce trimestre, à soutenir l'élan de développement de notre portefeuille ainsi qu'à assurer la continuité des opérations, » **commente Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma.** « En tant qu'organisation agile ayant des molécules pouvant potentiellement avoir un impact dans la bataille contre le COVID-19, nous avons démarré l'essai de Phase II FORCE évaluant avdoralimab dans le but d'améliorer le pronostic des patients atteints d'un COVID-19 entraînant une pneumonie sévère. En outre, nous avons hâte de partager de nouvelles données d'efficacité issues de l'essai de Phase Ib/II évaluant la combinaison de monalizumab et cetuximab chez des patients présentant un cancer de la tête et du cou ayant déjà été traités par immunothérapie à l'ASCO20 Virtual Scientific Program. Nous continuons à nous consacrer à l'avancée des programmes en portefeuille et à explorer des thérapies innovantes pour des populations de patients en fort besoin médical. »

ⁱ Incluant des investissements court-terme (16,3m€) et des instruments financiers non-courants (33,9m€)



PRESS RELEASE

innate pharma

Avancées du portefeuille au premier trimestre 2020 :

Impact du COVID-19 :

Alors que la situation de la pandémie de COVID-19 évolue rapidement, nous souhaitons nous concentrer sur ce que nous pouvons faire pour nos patients, nos employés et leurs familles ainsi que pour les communautés où nous sommes implantés.

À l'heure actuelle, nous observons et anticipons des impacts variables dus au COVID-19 sur notre portefeuille, tels que décrits ci-après. La pandémie de COVID-19 pourrait dégrader la capacité de la Société à atteindre, dans les délais attendus, ses objectifs de développement de produits et de commercialisation.

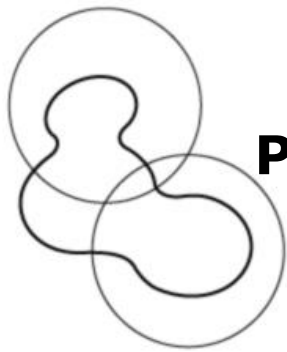
La Société continue à surveiller l'évolution de la situation et continuera à fournir, selon les événements, les mises à jour adéquates sur la [page COVID-19](#) de son site web.

Lumoxiti, un produit commercial first-in-class pour le traitement de la leucémie à tricholeucocytes acquis auprès d'AstraZeneca :

- En janvier, la Société a annoncé que l'Agence Européenne du Médicament (*European Medicines Agency* - EMA) a accepté pour examen le dossier de demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) de Lumoxiti.
- En mars 2020, la « *Biologics License Application* » (BLA) de Lumoxiti aux États-Unis a été transférée d'AstraZeneca (LSE/STO/NYSE : AZN) à Innate. La transition est en voie pour être terminée en 2020.
- Du fait de la pandémie de COVID-19, les mesures globales de restrictions et de distanciation sociale ont limité les opportunités de rencontre des professionnels en oncologie pour la commercialisation de Lumoxiti.
- En conséquence d'un accès aux médecins limité, les interruptions de traitement et un taux de nouveaux patients en baisse devraient avoir un impact sur les ventes de l'année 2020.

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :

- De nouvelles données d'efficacité issues de l'extension de cohorte de Phase II évaluant des patients ayant déjà été traités par immunothérapie seront présentées à l'ASCO20 *Virtual Scientific Conference*.
 - L'abstract publié sur le site de l'ASCO ([Abstract #6516, Poster#177](#)) s'intitule « *Combination of Monalizumab and Cetuximab in Patients with Recurrent or Metastatic Head and Neck Squamous Cell Cancer Previously Treated with Platinum-based Chemotherapy and PD-(L)1 Inhibitors.* »



PRESS RELEASE

innate pharma

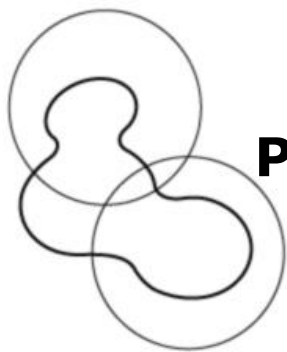
- Le démarrage de l'essai clinique de Phase III évaluant la combinaison de monalizumab et cetuximab chez des patients présentant un cancer de la tête et du cou déjà traité par immunothérapie est attendue 2020.
- Une étude contrôlée, randomisée, explorera monalizumab, parmi d'autres bras de traitement, afin d'étudier leur efficacité potentielle comparée au standard de traitement contre le COVID-19 chez les patients atteints de cancer et présentant des symptômes du COVID-19 légers. Cette étude est sponsorisée par le Centre Léon Bérard de Lyon.

Lacutamab (IPH4102, anticorps anti-KIR3DL2) :

- En janvier, les agences réglementaires française et britannique ont autorisé la réactivation du recrutement de patients présentant un syndrome de Sézary ou un mycosis fongoïdes dans l'essai TELLOMAK. Dans les autres pays, aucun patient ne peut être recruté avant qu'un nouveau lot certifié Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) ne soit disponible. Hormis en Italie, les patients déjà recrutés peuvent continuer leur traitement.
 - De nouveaux lots de produit clinique ont été fabriqués avec succès. Il est toujours prévu qu'un nouveau lot de produit clinique certifié BPF soit disponible au second semestre 2020.
 - La Société a progressé dans l'évaluation d'autres pistes de développement clinique pour lacutamab dans les lymphomes T périphériques (LTP) et a pris la décision d'arrêter la cohorte LTP de l'essai TELLOMAK.
- Du fait d'un recrutement plus lent dû au statut réglementaire actuel de TELLOMAK auquel se rajoute la pandémie de COVID-19, des impacts sur la chronologie du développement clinique sont possibles. La Société fournira une mise à jour en temps voulu.

Avdoralimab (IPH5401, anticorps anti-C5aR) :

- Le premier patient a été traité dans un essai clinique randomisé, en double aveugle, contre un placebo, évaluant la tolérance et l'efficacité d'avdoralimab, l'anticorps anti-C5aR de la Société, chez des patients atteints d'un COVID-19 entraînant une pneumonie sévère.
 - L'essai de Phase II s'appuie sur une étude translationnelle exploratoire, EXPLORE, dont les résultats préliminaires indiquent, chez les patients qui progressent vers un COVID-19 sévère, une activation de la voie C5a/C5aR.
- Une étude contrôlée, randomisée, explorera avdoralimab, parmi d'autres bras de traitement, afin d'étudier leur efficacité potentielle, comparée au standard de traitement, contre le COVID-19 chez les patients atteints de cancer et présentant une pneumonie. Cette étude est sponsorisée par le Centre Léon Bérard de Lyon.



PRESS RELEASE

innate pharma

IPH5201 (anticorps anti-CD39), en partenariat avec AstraZeneca :

- En février 2020, un essai de Phase I évaluant IPH5201, en monothérapie et en combinaison avec durvalumab (anti-PD-L1) avec ou sans oleclumab (anti-CD73), chez des patients atteints de tumeurs solides avancées, a démarré.
 - L'essai clinique de Phase I évaluant IPH5201 chez des patients atteints de tumeurs solides avancées a été réactivé, après une pause temporaire due à la pandémie de COVID-19.

Évènements post-clôture :

- Suite au traitement du premier patient le 9 mars 2020 et en vertu de l'accord multi-produits signé entre les deux sociétés en octobre 2018, AstraZeneca a versé un paiement d'étape de 5 millions de dollars à Innate en avril. Conformément à l'accord de licence exclusive d'Innate, la Société a versé un paiement d'étape de 2,7 millions d'euros à Orega Biotech SAS en mai.

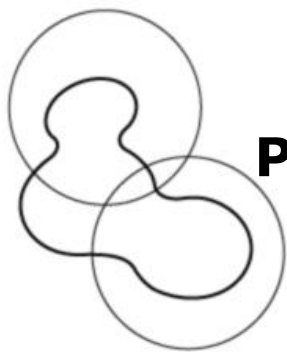
Résultats financiers :

Au 31 mars 2020, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et actifs financiers de la Société s'élevaient à 206,9 millions d'euros. À la même date, le total du passif financier de la Société s'élevait à 19,3 millions d'euros.

À noter pour le premier trimestre 2020 que :

- La Société a versé à AstraZeneca un paiement d'étape de 15,0 millions de dollars (13,4 millions d'euros) en janvier 2020 suite au dépôt auprès de l'EMA d'une demande d'AMM pour Lumoxiti.
- La Société a enregistré une variation négative de 5,8 millions d'euros de ses instruments financiers valorisés en juste valeur du fait de l'impact de la crise du COVID-19 sur les marchés financiers.

Le chiffre d'affaires pour les trois premiers mois de 2020 s'élevait à 19,3 millions d'euros (13,9 millions d'euros pour le premier trimestre 2019). Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2020, le chiffre d'affaires provient majoritairement des accords de co-développement et commercialisation avec AstraZeneca, correspondant à l'étalement comptable sur la période des paiements initiaux reçus dans ce cadre.



PRESS RELEASE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies commerciale spécialisée en immuno-oncologie, dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le produit commercial d'Innate Pharma, Lumoxiti, pris en licence à AstraZeneca aux États-Unis, en Europe et en Suisse, a été approuvé par la FDA en septembre 2018. Lumoxiti est un produit d'oncologie « first-in-class » pour le traitement de la leucémie à tricholeucocytes (LT). Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l'ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur Nasdaq aux États-Unis.

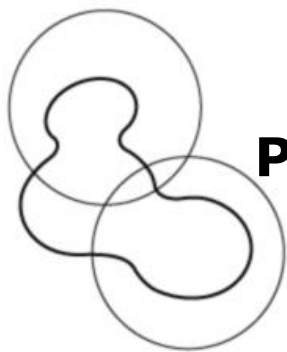
Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémonique	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé ainsi que les activités, la situation financière et les résultats de la Société. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com)



PRESS RELEASE

innate pharma

et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Danielle Spangler

Tel.: +1 917 499 6240

Danielle.Spangler@innate-pharma.com

Jérôme Marino

Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30

investors@innate-pharma.com

Contacts Presse

Innate Pharma

Tracy Rossin (Global / US)

Tel. : +1 240 801 0076

Tracy.Rossin@innate-pharma.com

ATCG Press

Marie Puvieux (France)

Tel. : +33 (0)9 81 87 46 72

innate-pharma@atcg-partners.com